



Conférence conjointe CE-HCCH sur la Protection transfrontière des adultes vulnérables

Ordre du jour de la Conférence conjointe
Commission européenne ~ Conférence de La Haye de droit international privé
Bruxelles, du 5 au 7 décembre 2018

Lieu : Centre de Conférences Albert Borschette (CCAB), Salle 0A, Rue Froissart 36, 1040 Bruxelles, Belgique

Mercredi 5 décembre 2018 (*après-midi*)

13 h – 14 h 30

Accueil des participants

14 h 30 – 14 h 45

Allocutions de bienvenue par :

- Tiina Astola, Directrice générale, Direction générale de la justice et des consommateurs, Commission européenne.

- [Christophe Bernasconi](#), Secrétaire général, Conférence de La Haye de droit international privé (HCCH).

14 h 45–15 h 45

Panel I – La nécessité d’un cadre juridique international et régional pour la protection transfrontière des adultes vulnérables – Point de vue des organisations qui remplissent une fonction normative et / ou de recherche

Modérateur : [Eric Clive](#), Professeur honoraire, Faculté de droit, Université d’Édimbourg, Écosse, Royaume-Uni, ancien membre de la Commission écossaise des lois, Président de la Commission spéciale de la HCCH à caractère diplomatique sur la protection des adultes.

Organisations représentées et intervenants :

Organisation des Nations Unies (ONU) – Convention de 2006 relative aux droits des personnes handicapées - Catalina Devandas Aguilar, Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit des personnes handicapées (par vidéo).

HCCH – Convention de La Haye de 2000 sur la protection des adultes – [Philippe Lortie](#), Premier secrétaire, HCCH.

Parlement européen (PE) – [Joelle Bergeron](#), MPE, Rapporteur sur la protection des adultes vulnérables.

Commission européenne (CE) – [Andreas Stein](#), Chef de l’Unité Justice civile, Direction générale de la justice et des consommateurs, CE.

[Conseil de l'Europe \(CoE\)](#) – [Brigitte Konz](#), Juge De Paix Directrice à la Justice de Paix de Luxembourg, ancienne Présidente du Comité directeur pour les droits de l'homme du Conseil de l'Europe (CDDH).

[Institut de droit européen \(ELI\)](#) – [Pietro Franzina](#), Professeur associé de droit international, Université de Ferrare, Rapporteur sur le projet ELI sur la protection des adultes.

15 h 45 – 16 h 30 Discussion

16 h 30 – 16 h 45 *Pause*

16 h 45 – 17 h 45 **Panel II – La nécessité d'un cadre juridique international et régional pour la protection transfrontière des adultes vulnérables – Point de vue des organisations prestataires de service et / ou de protection**

Modérateur : [Jay Chalke](#), Ombudsman de la Colombie-Britannique, Canada, ancien administrateur et curateur public de la Colombie-Britannique (2000-2011) et ancien membre de la délégation canadienne à la Commission spéciale à caractère diplomatique sur la protection des adultes.

Organisations représentées et intervenants :

Dementia Alliance & Alzheimer Disease International – Kate Swaffer, Présidente, Directrice générale et cofondatrice de *Dementia Alliance International*, et Membre du conseil d'administration de *Alzheimer's Disease International*.

AGE Platform Europe – [Anne-Sophie Parent](#), Secrétaire générale.

[Personnalité du domaine bancaire mondial](#) – [Philippe Legrand](#), Directeur général et fondateur de *London and Capital Asia*, ancien Directeur général adjoint de *BNP Paribas Wealth Management, North Asia*, ancien Directeur exécutif de *ABNAMRO Private Banking North Asia*, ancien Directeur exécutif de *Rabobank Private Banking Asia*.

[STEP](#) – [Richard Frimston](#), Partenaire chez *Russell-Cooke*.

[UINL](#) – [Me José Marqueño de Llano](#), Président de l'Union Internationale du Notariat (UINL) & Almudena Castro-Girona Martinez, Présidente de la Commission des droits humains de l'UINL.

17 h 45 – 18 h 30 Discussion

18 h 30 *Cocktail*

Jeudi 6 décembre 2018 (*matinée*)

9 h – 10 h **Panel III – Expériences des États non parties et des nouveaux États parties en ce qui concerne l'application en droit interne de la Convention de 2000 sur la protection internationale des adultes**

Modérateur : [Christophe Bernasconi](#), Secrétaire général, HCCH.

États représentés et intervenants :

[Hongrie](#) – Kornél Tóth, Conseiller, Autorité centrale, Département de la protection de l'enfance et des affaires de tutelle, Ministère des Capacités humaines de la Hongrie.

[Irlande](#) – [Aine Flynn](#), Directrice du service d'aide à la décision, *Mental Health Commission* d'Irlande.

[Lettonie](#) – [Linda Strazdina](#), Ministère de la Justice de Lettonie.

[Portugal](#) – [Paula Távora Vítor](#), Professeur, Faculté de droit - Université de Coimbra, Portugal.

10 h – 10 h 45

Discussion

10 h 45 – 11 h

Pause

11 h – 12 h

Panel IV – Expériences des États parties à la Convention de 2000 sur la protection des adultes vulnérables

Modérateur : [Christelle Hilpert](#), Cheffe du bureau du droit de l'Union, du droit international privé et de l'entraide civile (Autorité centrale pour les Conventions de La Haye de 1961, 1965, 1970, 1980, 1996 et 2000), Ministère de la Justice, France.

États représentés et intervenants :

République tchèque – [Zuzana Fišerová](#), Directrice, Département international des affaires civiles, Ministère de la Justice

[Allemagne](#) – [Stefan Schlauss](#), Directeur, Droit civil international, Office fédéral de la justice, Allemagne.

Monaco – [Carole Delorme-Le Floch](#), Juge des tutelles, Tribunal de première instance, Monaco.

[Suisse](#) – [Anna Claudia Alfieri](#), Responsable autorités centrales sous les Conventions de La Haye sur les enlèvements et la protection des enfants et la protection des adultes, Suisse.

12 h – 13 h

Discussion

13 h – 14 h 30

Déjeuner

Jeudi 6 décembre 2018 (*après-midi*)

14 h 30 – 15 h 30

Panel V – Normes juridiques supplémentaires et / ou mécanismes de coopération

Modérateur : [Andreas Stein](#), Chef de l'Unité Justice civile, Direction générale de la justice et des consommateurs, CE.

Thèmes et intervenants :

Suppression de l'exequatur (avantages et inconvénients) – Ian Curry-Sumner, *Voorts Juridische Diensten*, Pays-Bas.

Plus d'autonomie des parties (avantages et inconvénients) – [Cyril Nourissat](#), Professeur à l'Université de Lyon, Chaire Notariale Européenne.

Mécanismes d'affaires consulaires – Valeur ajoutée et lacunes – [Jeanette Sautner](#), Experte en politique consulaire et membre de la délégation canadienne à la Convention des Nations Unies de 2006 relatives aux droits des personnes handicapées, Canada.

Renforcer la coopération, notamment les communications judiciaires directes – [Francisco Javier Forcada Miranda](#), Membre espagnol du Réseau international de juges de La Haye, Service des relations internationales, Conseil général du pouvoir judiciaire, Espagne.

Progresser dans la mise en œuvre des cadres de pouvoir de représentation – [Adrian Ward](#), Spécialiste en droit des personnes souffrant de déficiences cognitives et volitives, Écosse, Royaume-Uni, en tant que consultant auprès du Conseil de l'Europe, auteur de *Enabling Citizens to Plan for Incapacity* (2018)

15 h 30 – 16 h 15

Discussion

16 h 15 – 16 h 30

Pause

16 h 30 – 17 h 30

Panel VI – Services post-conventionnels éventuels et Bonnes pratiques

Modérateur : [Salla Saastamoinen](#), Directrice, Justice civile et commerciale, Direction générale de la justice et des consommateurs, CE.

Thèmes et intervenants :

Le mandat de protection futur en France et comment ce dernier entre en vigueur – [Marie-Odile Baur](#), Magistrate (retraîtée), France, ancienne membre de la délégation française à la Commission spéciale à caractère diplomatique sur la protection des adultes.

Pouvoirs de représentation en Autriche et comment ces derniers entrent en vigueur – [Dr. Ilse Koza](#), Juge, Direction générale du droit civil, Ministère fédéral de la Justice, Autriche.

Registre électronique et entrée en vigueur des pouvoirs de représentation au Québec, Canada – [Me Laurent Fréchette](#), TEP, M. Not, Québec, Canada.

Outils électroniques élaborés par les notaires en Europe – Me Pedro Carrión García de Parada, Président du groupe de travail « Droit de la famille » du CNUE.

Formulaires modèles, y compris les pouvoirs de représentation et comment ces derniers entrent en vigueur en Colombie-Britannique, Canada – [Jay Chalke](#), Ombudsman de la Colombie-Britannique, Canada, ancien administrateur et curateur public de la Colombie-Britannique (2000-2011) et ancien membre de la délégation canadienne à la Commission spéciale à caractère diplomatique sur la protection des adultes.

17 h 30 – 18 h Discussion

19 h 30 *Dîner*

Vendredi 7 décembre 2018 (*matinée*)

9 h 30 – 10 h 30 **Panel VII – Principaux éléments soulevés par les panels I à VI**

Modérateur :

- [Philippe Lortie](#), Premier secrétaire, HCCH.

Intervenants :

Panel I – [Eric Clive](#), Faculté de droit, Université d'Édimbourg.

Panel II – [Jay Chalke](#), Ombudsman de la Colombie-Britannique, Canada, ancien administrateur et curateur public de la Colombie-Britannique (2000-2011) et ancien membre de la délégation canadienne à la Commission spéciale à caractère diplomatique sur la protection des adultes.

Panel III – [Christophe Bernasconi](#), Secrétaire général, HCCH.

Panel IV – [Christelle Hilpert](#), Cheffe du bureau du droit de l'Union, du droit international privé et de l'entraide civile (Autorité centrale pour les Conventions de La Haye de 1961, 1965, 1970, 1980, 1996 et 2000), Ministère de la Justice, France.

Panel V – [Patrizia De Luca](#), Cheffe d'équipe pour les relations extérieures et internationales, Unité Justice civile, Direction générale de la justice et des consommateurs, CE.

Panel VI – [Salla Saastamoinen](#), Directrice, Justice civile et commerciale, Direction générale de la justice et des consommateurs, CE.

10 h 30 – 11 h Discussion

11 h – 11 h 15 *Pause*

11 h 15 – 13 h **Panel VIII – Conclusions et Recommandations**

Co-modérateurs :

- [Salla Saastamoinen](#), Directrice, Justice civile et commerciale, Direction générale de la justice et des consommateurs, CE.

- [Christophe Bernasconi](#), Secrétaire général, HCCH.

13 h *Fin des travaux – Clôture*